RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00085
Numéro SIREN : 458 500 857
Nom ou dénomination : SOCIETE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE COMPTABLE CABINET J.CATEL

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2020 sous le numéro de dépôt 11170

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

SCEC-CABINET J.CATEL
115/117 rue Nationale
59800 Lille

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : SOCIETE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE COMPTABLE CABINET J.CATEL
Forme Juridique : Société par actions simplifiée
Adresse: 115-117 rue Nationale
59000 Lille

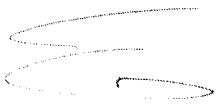
Numéro RCS : 458 500 857
Numéro Gestion : 1958B00085

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2018
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 21/09/2020
Sous le numéro : 11170

Délivré à Lille-Métropole le 29 septembre 2020

Le Greffier,



202501117066

Catelys
BIEN PLUS QUE DES CHIFFRES

SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL

115 rue Nationale
59800 LILLE

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2018 au 31/12/2018

Pour copie conforme
Le Président

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 115 rue Nationale 59800 LILLE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 5 8 5 0 0 8 5 7 0 0 0 2 4 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 211	AG 19 130	2 081	7 748
	Fonds commercial (1)	AH	93 451	AI	93 451	93 451
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	468 924	AU 248 959	219 966	237 804
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	760 994	CV	760 994	760 994
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	30	BE	30	30
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	8 700	BI	8 700	8 746
	TOTAL (II)	BJ	**1 353 310**	BK **268 089**	**1 085 222**	**1 108 774**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	72	BW	72	6 353
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 456 865	BY 43 582	1 413 283	1 194 180
	Autres créances (3)	BZ	69 577	CA	69 577	351 196
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	47 033	CG	47 033	152 963
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	46 119	CI	46 119	49 184
	TOTAL (III)	CJ	**1 619 667**	CK **43 582**	**1 576 084**	**1 753 876**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW				
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM				
	Ecarts de conversion actif * **(VI)**	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**2 972 977**	1A **311 671**	**2 661 306**	**2 862 650**

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 114 000)	DA	114 000	114 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 859	11 859
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	699 070	544 807
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**349 066**	**304 264**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**1 173 996**	**974 929**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	636 674	691 793
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	52 092	338 897
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	73 947	124 329
	Dettes fiscales et sociales	DY	588 142	589 407
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	31 990	41 964
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	104 465	101 329
	TOTAL (IV)	EC	**1 487 310**	**1 887 720**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**2 661 306**	**2 862 650**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	989 322	1 363 811
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	320	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	3 813 970	FH	2 500	FI	3 816 470		3 653 242
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**3 813 970**	FK	**2 500**	FL	**3 816 470**		**3 653 242**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	33 939		89 395
	Autres produits (1) (11)					FQ	990		1 431
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**3 851 400**		**3 744 068**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 102 363		1 107 925
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	60 278		58 900
	Salaires et traitements *					FY	1 620 454		1 561 007
	Charges sociales (10)					FZ	559 618		519 164
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	88 127		83 008
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	11 654		13 919
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	17 474		6 182
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**3 459 968**		**3 350 105**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**391 431**		**393 963**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	45 000		45 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 068		437
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	**46 068**		**45 437**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 736		12 290
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	**10 736**		**12 290**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**35 331**		**33 147**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**426 763**		**427 110**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	100 800	98 370
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**100 800**	**98 370**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)**	HE		**70**
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	79 749	98 751
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**79 749**	**98 821**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**21 051**	**(451)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	98 747	122 395
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**3 998 267**	**3 887 875**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**3 649 201**	**3 583 611**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**349 066**	**304 264**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	46 068	45 436
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	3 774	3 914
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	200	1 375
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	15 865	85 395
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produit des cessions d'immobilisations		100 800
VNC des immobilisations cédées	79 749	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 661 306** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 998 267** euros et un total **charges** de **3 649 201** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **349 066** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CICE

Le CICE 2017 a permis de réaliser des investissements et d'augmenter les salaires.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2019

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	118 652	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	97 189	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY	352 176	KZ		LA	94 140
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	87 746	LC		LD	50 230
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	537 111	LO		LP	144 370
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	760 994	8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P	30	1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	8 746	1U		1V	
	TOTAL IV			LQ	769 770	LR		LS	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG	1 425 533	ØH		ØJ	144 370

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			1N		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			IO		LV	3 990	LW	114 662	1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	97 189	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP	210 556	MQ	235 759	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	2 000	MT	135 976	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY		NG	212 556	NH	468 924	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	760 994	ØZ	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	30	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	46	2F	8 700	2G	
	TOTAL IV			I3		NJ	46	NK	769 724	2H	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	216 592	ØL	1 353 310	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2055 2019

(6)

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	PE	**17 452**	PF	**5 668**	PG	**3 990**	PH	**19 130**
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	82 668	QE	2 535	QF		QG	85 203
	Matériel de transport	QH	158 769	QI	61 812	QJ	130 807	QK	89 773
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	57 870	QM	18 112	QN	2 000	QO	73 982
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	**299 306**	QV	**82 459**	QW	**132 807**	QX	**248 959**
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	**316 759**	ØP	**88 127**	ØQ	**136 797**	ØR	**268 089**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL IV**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5L		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	50 002	6U	11 654	6V	18 074	6W	43 582	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	**50 002**	TY	**11 654**	TZ	**18 074**	UA	**43 582**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**50 002**	UB	**11 654**	UC	**18 074**	UD	**43 582**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	11 654	UF	18 074			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	8 700	UV		UW	8 700
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	69 873		69 873		
	Autres créances clients	UX	1 386 992		1 386 992		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	18		18		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	3 466		3 466		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	23 239		23 239		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	38 007		38 007		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	2 333		2 333		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 514		2 514		
	Charges constatées d'avance	VS	46 119		46 119		
	TOTAUX	VT	**1 581 261**	VU	**1 572 561**	VV	**8 700**
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	320	320		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	636 354	188 366	440 226	7 762
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	50 000		50 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	73 947	73 947		
Personnel et comptes rattachés		8C	115 804	115 804		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	156 689	156 689		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	305 731	305 731		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 918	9 918		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	2 092	2 092		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	31 990	31 990		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	104 465	104 465		
TOTAUX		VY	**1 487 310**	VZ **989 322**	**490 226**	**7 762**
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	142 700	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	1 696
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	179 619			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	93 451	Droit de présentation de clientèle
TOTAL	**93 451**	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	99 783	102 859	(3 076)	-2.99
Autres créances	4 845	1 302	3 543	272.15
TOTAL	**104 629**	**104 161**	**467**	0.45

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	518	457	61	13,39
Emprunts et dettes financières divers	312	595	(283)	-47,56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 627	11 295	(5 668)	-50,18
Dettes fiscales et sociales	203 521	246 661	(43 140)	-17,49
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	25 426	30 566	(5 140)	-16,82
TOTAL	**235 404**	**289 574**	**(54 170)**	-18,71

ANNEXE - Elément 6.12

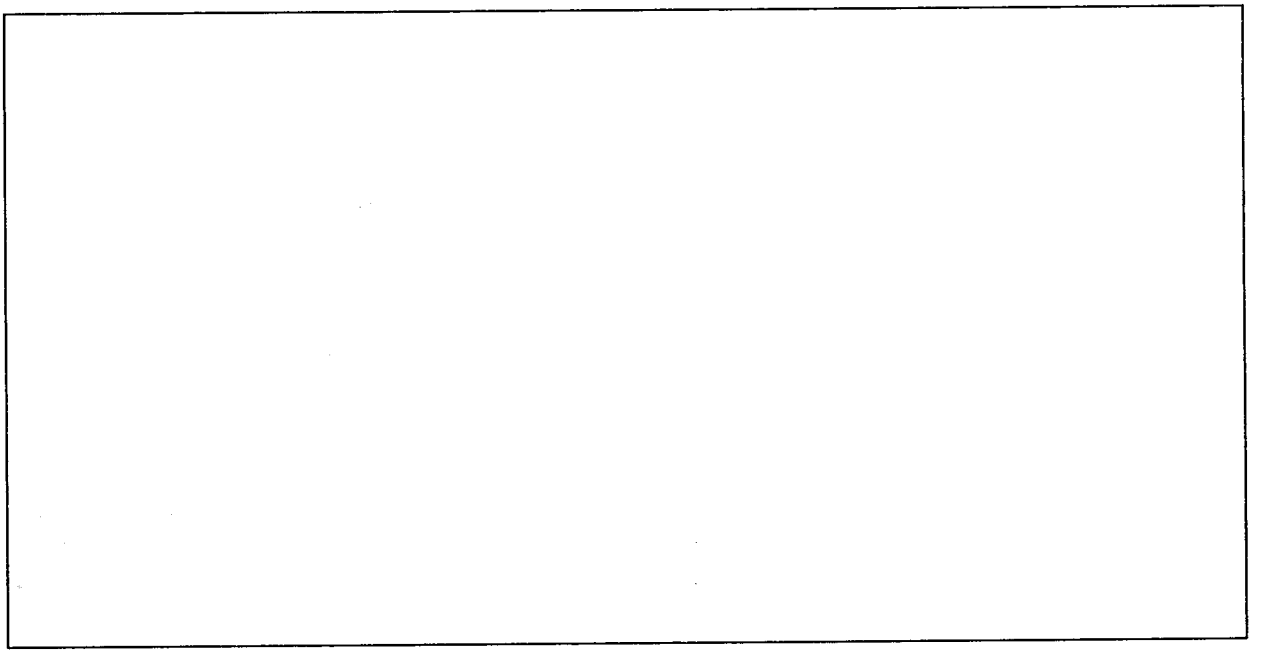
Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	46 119	49 184	(3 065)	-6,23
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**46 119**	**49 184**	**(3 065)**	-6,23

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	104 465	101 329	3 136	3.10
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	**104 465**	**101 329**	**3 136**	3.10



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	600,00	190,0000	114 000.00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**600,00**	**190,0000**	**114 000,00**

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2018	Interne	Externe
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	6	
	Professions intermédiaires		
	Employés	24	
	Ouvriers		
	TOTAL	**30**	

S.C.E.C. Cabinet J. CATEL

Société par Actions Simplifiée au Capital de 114.000 Euros

Siège social : 115/117, rue Nationale

59000 LILLE

N° R.C.S. : LILLE B 458 500 857

EXTRAIT du Procès-Verbal de l'A.G.O.
DU 28 juin 2019

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice s'élevant à 349.066,48 euros

- à titre de dividende aux associés 200.000,00 €
  Soit 333,33 € pour chacune des 600 parts sociales composant le capital social. Ce dividende, éligible à l'abattement prévu par l'article 158-3 du Code Général des Impôts, sera mis en paiement le 28 juin 2019.
- Le solde, à la réserve facultative : 149.066,48 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

CTN Audit
Membre de CTN Groupe

Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP 40044 - 59891 LILLE Cedex 9
Tél. 03 59 300 300
Fax. 03 59 300 399

www.ctn-france.fr
contact@ctn-france.fr

Société de Contrôle et d'Expertise Comptable
Société par action simplifiée
au capital de 114.000 €

Siège social : 115/117 rue Nationale
59000 LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés de la Société de Contrôle et d'Expertise Comptable,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société de Contrôle et d'Expertise Comptable relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 22 pages

CTN Audit
Membre de CTN Groupe

Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP 40044 - 59891 LILLE Cedex 9
Tél. 03 59 300 300
Fax. 03 59 300 399

www.ctn-france.fr
contact@ctn-france.fr

COPIE

Société de Contrôle et d'Expertise Comptable
Société par action simplifiée
au capital de 114.000 €

Siège social : 115/117 rue Nationale
59000 LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 22 pages

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les autres participations figurant à l'actif du bilan de votre société sont évaluées selon les modalités présentées dans la note relative aux « Règles et méthodes comptables », de l'annexe aux états financiers. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'inventaire, et le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

DEFI

Membre de CTN Groupe

PrimeGlobal

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

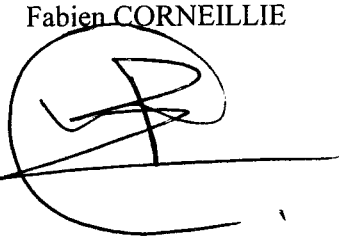
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lezennes, le 14 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes

CTN-AUDIT

Fabien CORNEILLIE



Ce rapport sur les comptes annuels comprend 22 pages

Annexe au rapport du commissaire aux compte
Sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018

SAS SOCIETE DE CONTRÔLE ET D'EXPERTISE COMPTABLE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

DEFI
Membre de CTN Groupe
PrimeGlobal

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 115 rue Nationale 59800 LILLE — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 5 8 5 0 0 8 5 7 0 0 0 2 4 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 211	AG 19 130	2 081	7 748
	Fonds commercial (1)	AH	93 451	AI	93 451	93 451
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	468 924	AU 248 959	219 966	237 804
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	760 994	CV	760 994	760 994
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	30	BE	30	30
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	8 700	BI	8 700	8 746
	TOTAL (II)	BJ	**1 353 310**	BK **268 089**	**1 085 222**	**1 108 774**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	72	BW	72	6 353
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 456 865	BY 43 582	1 413 283	1 194 180
	Autres créances (3)	BZ	69 577	CA	69 577	351 196
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	47 033	CG	47 033	152 963
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	46 119	CI	46 119	49 184
	TOTAL (III)	CJ	**1 619 667**	CK **43 582**	**1 576 084**	**1 753 876**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**2 972 977**	1A **311 671**	**2 661 306**	**2 862 650**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 114 000)	DA	114 000	114 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 859	11 859
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	699 070	544 807
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**349 066**	**304 264**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**1 173 996**	**974 929**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	636 674	691 793
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	52 092	338 897
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	73 947	124 329
	Dettes fiscales et sociales	DY	588 142	589 407
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	31 990	41 964
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	104 465	101 329
	TOTAL (IV)	EC	**1 487 310**	**1 887 720**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**2 661 306**	**2 862 650**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	989 322	1 363 811
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	320	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	3 813 970	FH	2 500	FI	3 816 470	3 653 242
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**3 813 970**	FK	**2 500**	FL	**3 816 470**	**3 653 242**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	33 939	89 395
	Autres produits (1) (11)					FQ	990	1 431
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**3 851 400**	**3 744 068**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 102 363	1 107 925
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	60 278	58 900
	Salaires et traitements *					FY	1 620 454	1 561 007
	Charges sociales (10)					FZ	559 618	519 164
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	88 127	83 008
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	11 654	13 919
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	17 474	6 182
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**3 459 968**	**3 350 105**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**391 431**	**393 963**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	45 000	45 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 068	437
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**46 068**	**45 437**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 736	12 290
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**10 736**	**12 290**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**35 331**	**33 147**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**426 763**	**427 110**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	100 800	98 370
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**100 800**	**98 370**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		70
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	79 749	98 751
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**79 749**	**98 821**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**21 051**	**(451)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	98 747	122 395
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**3 998 267**	**3 887 875**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**3 649 201**	**3 583 611**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**349 066**	**304 264**
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	46 068	45 436
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	3 774	3 914
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	200	1 375
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	15 865	85 395
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produit des cessions d'immobilisations		100 800
VNC des immobilisations cédées	79 749	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 661 306** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 998 267** euros et un total **charges** de **3 649 201** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **349 066** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CICE

Le CICE 2017 a permis de réaliser des investissements et d'augmenter les salaires.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2019

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**			CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**			KD	**118 652**	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	97 189	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		KY	352 176	KZ		LA	94 140
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	87 746	LC		LD	50 230
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
CORPORELLES	**TOTAL III**			LN	**537 111**	LO		LP	**144 370**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations			8U	760 994	8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			1P	30	1R		1S	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			1T	8 746	1U		1V	
FINANCIERES	**TOTAL IV**			LQ	**769 770**	LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	**1 425 533**	ØH		ØJ	**144 370**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale *, ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**			IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**			IO		LV	**3 990**	LW	**114 662**	1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	97 189	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP	210 556	MQ	235 759	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	2 000	MT	135 976	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	**TOTAL III**			IY		NG	**212 556**	NH	**468 924**	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIERES	Autres participations			IØ		ØX		ØY	760 994	ØZ	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	30	2D	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	46	2F	8 700	2G	
FINANCIERES	**TOTAL IV**			I3		NJ	**46**	NK	**769 724**	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	**216 592**	ØL	**1 353 310**	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2055 2019

(6)

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	**17 452**	PF	**5 668**	PG	**3 990**	PH	**19 130**
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	82 668	QE	2 535	QF		QG	85 203
	Matériel de transport	QH	158 769	QI	61 812	QJ	130 807	QK	89 773
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	57 870	QM	18 112	QN	2 000	QO	73 982
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	**299 306**	QV	**82 459**	QW	**132 807**	QX	**248 959**
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	**316 759**	ØP	**88 127**	ØQ	**136 797**	ØR	**268 089**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements — TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2056 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	50 002	6U	11 654	6V	18 074	6W	43 582	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	**50 002**	TY	**11 654**	TZ	**18 074**	UA	**43 582**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**50 002**	UB	**11 654**	UC	**18 074**	UD	**43 582**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	11 654	UF	18 074			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise : SAS S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL — Néant ☐*

CADRE A — ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	8 700	UV		UW	8 700	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	69 873		69 873			
	Autres créances clients	UX	1 386 992		1 386 992			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY	18		18			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	3 466		3 466			
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	23 239		23 239			
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	38 007		38 007			
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC	2 333		2 333			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 514		2 514			
Charges constatées d'avance		VS	46 119		46 119			
TOTAUX		VT	**1 581 261**	VU	**1 572 561**	VV	**8 700**	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ETAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	320	320		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	636 354	188 366	440 226	7 762
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	50 000		50 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	73 947	73 947		
Personnel et comptes rattachés		8C	115 804	115 804		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	156 689	156 689		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	305 731	305 731		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 918	9 918		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	2 092	2 092		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	31 990	31 990		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	104 465	104 465		
TOTAUX		VY	**1 487 310**	VZ **989 322**	**490 226**	**7 762**
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	142 700	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	1 696
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	179 619			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	93 451	Droit de présentation de clientèle
TOTAL	**93 451**	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	99 783	102 859	(3 076)	-2,99
Autres créances	4 845	1 302	3 543	272,15
TOTAL	**104 629**	**104 161**	**467**	0,45

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	518	457	61	*13,39*
Emprunts et dettes financières divers	312	595	(283)	*-47,56*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 627	11 295	(5 668)	*-50,18*
Dettes fiscales et sociales	203 521	246 661	(43 140)	*-17,49*
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	25 426	30 566	(5 140)	*-16,82*
TOTAL	**235 404**	**289 574**	**(54 170)**	*-18,71*

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	46 119	49 184	(3 065)	-6,23
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**46 119**	**49 184**	**(3 065)**	-6,23

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	104 465	101 329	3 136	*3,10*
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	**104 465**	**101 329**	**3 136**	*3,10*

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	600,00	190,0000	114 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**600,00**	**190,0000**	**114 000,00**

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		6	
	Professions intermédiaires			
	Employés		24	
	Ouvriers			
	TOTAL		**30**	